

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 22 mars 2018
Heure 14 h 15
Lieu AMPHITHÉÂTRE (C2.165)

PRÉSENCES – 101 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 53.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Vincent Bibeau propose *Joan Sénéchal*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 16

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 février 2018
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Projet de programme national de *Sciences de la nature*
6. Statuts et règlements du SPECA - Vote de motion
 - 6.1 Vote de motion
 - 6.2 Proposition sur la participation syndicale
7. Informations nécessaires à l'exercice de nos fonctions d'enseignants (Proposition de plénière)
8. Dossiers à caractère sexuel
9. Informations
 - 9.1 27^e paie
 - 9.2 Entente sur le rattachement des chargés de cours à leur département
 - 9.3 Formation à distance et e-campus
 - 9.4 Party intersyndical
 - 9.5 Tâche 2018-2019
 - 9.6 Accueil des nouveaux enseignants
 - 9.7 Informations militantes
10. Questions diverses

Proposée par Lomomba Emongo
Appuyée par David Schwinghamer
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 FÉVRIER 2018

Recommandation 17

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2018 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Lysann Hounzell
Appuyée par Chantal Deslauriers
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 18

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'enseignant ayant adhéré au SPECA depuis le 8 février 2018 et dont le nom suit : *Mohamed Otmani* (Génie électrique).

Proposée par Laurence Daigneault Desrosiers
Appuyée par Alain Forget
Adoptée à l'unanimité

5. PROJET DE PROGRAMME NATIONAL DE SCIENCES DE LA NATURE

Alain Long présente les principaux enjeux pédagogiques et de tâche du projet de révision du programme de sciences de la nature : préservation du caractère national du DEC, concurrence entre les collèges, hétérogénéité de la formation des étudiants admis à l'université. S'en suit une période d'interventions de l'assemblée sur la recommandation.

Recommandation 19 :

Que le SPECA demande à la FNEEQ de lancer et de parrainer dans ses syndicats une pétition réclamant un moratoire sur la mise à jour du programme de sciences de la nature, pour permettre une participation pleine et entière de tous les départements concernés à une reprise des travaux qui se fasse dans la perspective du maintien du caractère national du DEC.

Proposée par Raphaël Rebelo
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

6. STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SPECA – VOTE SUR L'AVIS DE MOTION

6.1- Vote sur l'avis de motion

Alain Long souligne certains des enjeux clés de la nouvelle mouture des statuts et règlements.

Recommandation 20

Que le SPECA adopte les statuts et règlements tels que présentés dans l'avis de motion déposé le 8 février 2018, et modifiés par l'assemblée générale.

Proposée par Manon Brière
Appuyée par Lysann Hounzell

L'exécutif suggère un amendement :

Apporter les modifications suivantes aux règlements proposés :

Article 21 d) : Les élections doivent avoir lieu ~~lors de la dernière réunion régulière de l'assemblée générale de fin d'année scolaire, si possible, au cours du mois de mai~~ en assemblée générale lors de la dernière réunion régulière de l'année scolaire, si possible au cours du mois de mai.

Article 49 : (...) si dix pourcent (10 %) des membres présents l'exigent

Article 53 : Au moment d'être ~~donné, l'avis de motion est lu devant l'assemblée générale. Des questions peuvent alors être posées, mais l'amendement~~ présenté devant l'assemblée générale, des questions peuvent être posées sur l'amendement, mais il ne peut être débattu avant (...)

Proposé par Benoît Poulin
Appuyé par Louise Provencher
Adopté à l'unanimité

Un amendement est proposé :

D'ajouter à l'article 32-e, après « Un(e) candidat(e) défait(e) par un(e) autre candidat(e) au poste de présidence, vice-présidence, secrétariat/communications ou trésorerie peut se présenter à un

poste de conseiller ou de conseillère » : *s'il ou elle a signifié son intention au moment de poser sa candidature.*

Proposé par Ginette Cartier
Appuyé par François Doucet
Adopté à la majorité.

Un amendement est proposé :
De biffer l'article 32-e.

Proposé par Melvin Shantz
Appuyé par Yassir Aboulhamid
Battu à la majorité

Un amendement est proposé :
Que la liste des comités permanents soit supprimée de l'article 34.

Proposé par Laurence Daigneault Desrosiers
Appuyé par Monique Boucher
Adopté à la majorité

Un amendement est proposé :
D'ajouter à l'article 34, après le b) : « Sauf stipulations contraires les membres sont nommés par l'assemblée générale lors de l'assemblée de fin d'année scolaire. Si un comité doit être formé en cours d'année, le Conseil exécutif est habilité à les nommer, sa nomination doit être confirmée par l'assemblée générale »

Proposé par Raynald Pépin
Appuyé par Gaston Sauvé
Battu à la majorité

Un amendement est proposé :
De biffer l'article 32-g et d'ajouter à l'article 32-f, « ... le résultat *chiffré*... »

Proposé par Raynald Pépin
Appuyé par Gaston Sauvé
Battu à la majorité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

6.2- Proposition sur la participation syndicale.

Laurence Daigneault Desrosiers présente une proposition pour favoriser l'implication des membres dans la vie syndicale :

- Que l'exécutif, en collaboration avec le Comité de délégués, élabore un plan d'action pour augmenter la participation syndicale;
- Que ce plan soit soumis au plus tard à la première assemblée de 2019;
- Que pour l'année 2018-2019, l'exécutif désigne parmi son équipe une personne responsable de la participation à la vie syndicale des enseignant(e)s à la formation continue.

Proposée par Laurence Daigneault Desrosiers
Appuyée par Philippe de Grosbois
Adoptée à l'unanimité

7. INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE NOS FONCTIONS D'ENSEIGNANTS (PROPOSITION DE PLÉNIÈRE)

Sophie Crevier propose de reporter le point à une prochaine assemblée, Monique Boucher appuie. **Adopté à l'unanimité.**

8. DOSSIERS À CARACTÈRE SEXUEL

Josée Déziel propose de reporter le point à une prochaine assemblée, Éric Athlan appuie. **Adopté à l'unanimité.**

9. INFORMATIONS

8.1 27^e paie

Alain Long informe les membres qu'il n'y aura pas le même nombre de paie en 2019, explique les modalités prises par le Collège pour y faire face et les impacts sur les enseignants.

8.2 Entente sur les chargés de cours

Alain Long présente l'entente signée avec le Collège conformément à notre mandat d'assemblée : les enseignants à la formation continue peuvent, s'ils le souhaitent, participer avec droit de vote aux assemblées départementales.

8.3 Formation à distance et e-campus

Sophie Crevier explique que l'annonce du *e-campus* fait en sorte que l'exécutif n'amène pas de proposition, en attendant les détails du projet du ministère.

9.4 Party intersyndical

Carly Milorin lance l'invitation pour le party intersyndical du 19 avril prochain.

9.5 Tâche 2018-2019

Josée Déziel invite les membres à bien vérifier les données transmises par l'organisation de l'enseignement ainsi que les ressources humaines. Il y a de nouveaux employés et l'exécutif a constaté de nombreuses erreurs.

Elle en profite pour annoncer la formation du SPECA sur le calcul de CI le 5 avril prochain.

9.6 Accueil des nouveaux enseignants

L'accueil des nouveaux enseignants aura lieu le 5 avril à 14 h.

9.7 Informations militantes

Christian Goyette présente un calendrier militant.

10. QUESTIONS DIVERSES

Alain Long demande de façon informelle aux membres s'ils ont apprécié le choix de l'amphithéâtre pour notre assemblée afin de décider si nous ferons la prochaine assemblée dans le même local.

La levée de l'assemblée est proposée par Caroline Proulx, appuyée par Jean Trudelle. **Adopté à l'unanimité.**

L'assemblée est levée à 16 h 35.

Adopté le : _____

Alain Long, Président

Thomas Dussert, Secrétaire